

La cohabitation entre générations

Et si c'était fait pour vous ?



Un **coup de pouce** pour un jeune

Un **coup de jeune** pour moi !

Une initiative Annemasse Agglo, portée par la Maison de l'habitat

 Annemasse **Agglo**

 la maison
de l'habitat

partagée sur Arve & Salève

 **Arve & Salève**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un contact unique 06 22 58 89 77 ou
cohab.interge@annemasse-agglo.fr

Un agent dédié uniquement à ce service :

vous rencontre, sélectionne les profils compatibles
et accompagne les binômes tout au long de leur
parcours (gère les contrats, réalise l'état des lieux,
propose un suivi et de la médiation)

La cohabitation intergénérationnelle ?

Une personne de 60 ans et + héberge un jeune de - de 30 ans en
échange d'une contrepartie financière modeste et de temps de
présence et de partage.

Un peu de compagnie et
une présence rassurante

Un service rendu
à un jeune

Vos proches sont
rassurés



Ses avantages ?

Accès à un logement
confortable, accueillant
et à moindre coût

Partage de
moments
conviviaux

Une initiative Annemasse Agglo,
portée par la Maison de l'habitat
et partagée sur Arve & Salève

Avec le cofinancement de :

haute savoie
le Département

